

ARLCL des Yvelines

Amicale des retraités LCL Le Crédit Lyonnais
des Yvelines

21/03/2023

Patrick GUITTARD- Denise PLANCHON -Karin LECREUX



ARLCL des Yvelines

Retraités du Crédit Lyonnais

Procès-verbaux des assemblées du 21 mars 2023

Rappel des ODJ

Convocation aux assemblées extraordinaires de St Germain et de Versailles:

Le Mardi 21 mars 2023 à 09h15 et accueil à partir de 08h30.

ORDRE DU JOUR

- Régularité de l'Assemblée – Ouverture des présidents.
- Décision et vote sur la dissolution des amicales de St Germain et de Versailles suite à la création de l'amicale des Yvelines – ARLCL des Yvelines, 66, rue de la paroisse 78000 Versailles qui leur succède.
 - Dissolution : ARLCL de St Germain, 01, Rue de Poissy 78100 St Germain en Laye : vote
 - Dissolution : ARLCL de Versailles, 66, rue de la paroisse 78000 Versailles : vote

Convocation à l'assemblée ordinaire de ARLCL Des Yvelines:

Le Mardi 21 mars 2023 à 09h30 après AGE

Lieu : GOLF DE LA BOULIE, route du pont Colbert 78000 VERSAILLES.



01 39 51 24 65

ORDRE DU JOUR

- Régularité de l'Assemblée – Ouverture du président et Adoption des Procès-verbaux des assemblées du 22 mars 2022.
- Intervention MUTUALIA
- Rapport moral et financier de l'année 2022 Approbations y afférentes
- Projection de nos activités 2023 et regard sur 2024
- Communication via le site internet
- Questions diverses
- Intervention de Fabien RENEIRO, directeur régional LCL des Yvelines.

Pour le Conseil d'administration, Le Président : Patrick GUITTARD



Amicale des retraités du LCL des Yvelines. 66, rue de la Paroisse 78000 Versailles

AG Exceptionnelles du 21 mars 2023

Golf de la Boulie – 78000 Versailles.

- **Régularité de l'Assemblée – Ouverture des présidents. ➔ 77 présents et 31 pouvoirs**
- **Décisions et votes sur la dissolution des amicales de St Germain et de Versailles suite à la création de l'amicale des Yvelines – ARLCL des Yvelines, 66, rue de la paroisse 78000 Versailles qui leur succède.**
 - **Dissolution : ARLCL de St Germain, 01, Rue de Poissy 78100 St Germain en Laye : vote**
 - **Dissolution : ARLCL de Versailles, 66, rue de la paroisse 78000 Versailles : vote**

Décisions et votes

1. Quorum atteint 108 votants / 136 adhérents actifs
2. Décisions unanimes de :
 - a. **Dissolution : ARLCL de St Germain, 01, Rue de Poissy 78100 St Germain en Laye : vote unanime**
 - b. **Dissolution : ARLCL de Versailles, 66, rue de la paroisse 78000 Versailles : vote unanime**

Un hommage est rendu aux deux amicales de Versailles et de St Germain et à leurs présidents et membres successifs.

Le Président Saint Germain en Laye : Patrick GUITTARD

La présidente Versailles : Denise PLANCHON

AGO - Régularité de l'Assemblée – Ouverture. ARLCL des Yvelines Première assemblée générale.

Patrick GUITTARD ouvre la séance AGO et souhaite la bienvenue aux participants à cette première Assemblée des Yvelines et les remercie pour leur présence et avec les pouvoirs, le quorum- le quart des adhérents présents et représentés - est atteint et l'Assemblée peut délibérer.

AGO 77 Participants et 31 Pouvoirs

Présentation de l'ODJ et explications sur la chronologie de celui-ci pour passer la parole à MUTUALIA

- En premier nous passons à : l'Approbation du PV du 22 mars 2022 - pas de question.

Vote : POUR à l'unanimité

- Le conseil d'administration – informations suite 2 démissions – et candidature **de Mme Karin LECREUX** – aux postes d'administratrice et de secrétaire...

-

Vote : POUR à l'unanimité

- L'article 9 des statuts a permis de pourvoir à la vacance au dernier CA où Karin a été (en attendant aujourd'hui) élue secrétaire provisoire.
- Karin est absente ce jour et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Membres du CA

Le président et la vice-présidente remercient l'ensemble des membres et rappellent les missions de chacun.

Nos disparus 2022 et début 2023

Hommage est rendu aux adhérents décédés en 2022 et début 2023... puis moment de recueillement

- ***Madame Gisèle CHAPRON dans sa 100° année.***
- ***Monsieur Patrick DAUVERGNE dans sa 73° année***
- ***Monsieur Albert GAUDIN dans sa 76° année***
- ***Monsieur Michel BAEY dans sa 83° année – Ancien vice président et membre honoraire***
- ***Madame Danièle BAEY son épouse, dans sa 85° année***
- ***Monsieur Claude THEVENIN dans sa 92° année – début 2023***
- ***Madame Claudine RICOU dans sa 72°année –début 2023***

MUTUALIA

Intervention MUTUALIA Présentation et accueil de **GREGORY SABATIER**

Il présente les principes et les conditions de la mutuelle. Il remet une plaquette aux adhérents.

Nous le remercions pour sa présence et sa prestation.

Rapport financier de l'année 2022.

Le président passe la parole aux financiers Jacky, Yvette et Lucette pour le rapport sur les finances et les effectifs.

Jacky, Trésorier d'ARLCL St Germain en 2022 et ARLCL Yvelines et Yvette, Trésorière d'ARLCL Versailles en 2022 présentent la trésorerie des amicales de St Germain et Versailles sachant que nous étions en 2022 sur une année de transition.

Nous avons fait fonctionner les 2 comptes jusqu'au mois d'août, sachant que celui de Versailles n'a plus comptabilisé d'écriture depuis cette date, les dépenses étant prises en charge par le compte de St Germain dans l'attente de l'ouverture de celui des Yvelines.

Des détails sont donnés sur :

- *Les recettes*

Les frais divers de gestion

La cotisation versée à la Fédération

- *Sorties – Manifestations*

Assemblée Générale

Visite de l'hôtel de la marine.

2 jours à Arras

Séjour Allier

Séjour Tyrol

Journée à Crouttes

Merci aux trésoriers, Yvette, Jacky pour cette bonne gestion de notre trésorerie

Lucette lit son rapport financier et valide l'ensemble des transactions et la tenue des comptes.

Enfin, le président souligne quelques points sur notre démarche trésorerie.

Les recettes proviennent toujours :

1. De nos **cotisations**
2. Des **dons**
3. De la **subvention Fédération**
4. **Des intérêts bancaires** et nous favorisons toujours le compte épargne pour engranger le plus d'intérêts possibles sur le solde en banque existant. (Plus de 400€ cette année)

Nous limitons au maximum les dépenses inutiles (frais bancaires, d'affranchissements, de photocopies...) nous sommes en bon rapport avec notre DR ce qui nous permet de négocier un peu et de faire nos photocopies par exemple dans une agence LCL...

Et nous conserverons toujours un volant de trésorerie pour assurer le bon fonctionnement et les frais inévitables (enveloppes, petites fournitures de bureau, cartouches d'encre...)

Avec ce volant de trésorerie, nous souhaitons également vous faire bénéficier de « petits plus » ou de réductions et cela nous permet de ne pas augmenter les cotisations encore cette année et malgré l'inflation galopante. (Voir rapport moral)

Aujourd'hui l'amicale prend en charge une partie des prestations (accueil café- repas) pour cette AG et l'animation de cet AM – Pour le moulin de Dannemois prise en charge du spectacle de l'AM.

Par ailleurs, les séjours et les manifestations les plus coûteuses sont assortis d'un acompte et de plusieurs échéanciers de règlements, afin de permettre à toutes et tous de gérer son budget au plus proche de ses disponibilités.

Toujours pour les séjours, autant que possible, nous incluons les pourboires. (Chauffeur, Guide, Hôtellerie et restauration...) ceux-ci ne sont remis que si satisfaction totale du service et compte tenu de la conjoncture (augmentation des prix). Le montant de ces pourboires sera adapté et revu à la baisse si nécessaire.

Enfin, je rappelle que nous ne souhaitons pas qu'un adhérent ne puisse pas participer à une manifestation (pour des raisons financières) et que nous sommes, avec le CA, à l'écoute et en toute confidentialité pour adapter et permettre à chacun de profiter d'un bon moment de loisir.

VOTE et QUITUS Financier

Approbation et quitus à l'unanimité

RAPPORT MORAL du président

Le 22 mars 2022, nous tenions ici même nos assemblées ordinaires des Amicales de St Germain en Laye et de Versailles et une assemblée exceptionnelle qui a donné naissance à notre amicale des retraités du Crédit Lyonnais des Yvelines.

Une belle et durable union qui a fait débat, avec Denise nous le savons, et nous espérons sincèrement que nos amis dubitatifs et hésitants de l'époque sont aujourd'hui totalement convaincus... Nous pensons vraiment que c'est la meilleure façon de résister à l'érosion de nos effectifs et de permettre d'organiser des manifestations toujours plus variées et divertissantes à un prix au maximum négocié au regard d'une inflation que nous subissons de plein fouet et qui ne nous facilite pas la vie.

Les « Ambiances » avec un grand A de nos groupes lors de toutes les sorties de 2022 et vos intérêts portés et vos totales participations aux séjours sont pour nous, un vrai gage de réussite.

Au sein de la fédération beaucoup d'amicales réfléchissent à cette formule d'union.

Un clin d'œil sur les effectifs... tout à l'heure avec Denise, nous avons rendu hommage aux 2 amicales de VERSAILLES et SAINT GERMAIN et à ses présidents et administrateurs...

Je voudrais vous lire quelques lignes écrites et lues en 2013 et qui sont extraites d'un discours d'une présidente d'amicale à l'occasion des 25 ans de cette amicale.

...L'amicale, bien que fonctionnant dans de bonnes conditions, voit ses effectifs diminuer d'année en année. Ce phénomène n'est pas spécial à l'amicale de ... mais nous devons redoubler d'efforts pour en assurer la pérennité... » **Nous y étions déjà et 10 ans après... Ceci ne doit-il pas nous conforter dans notre décision !...**

Redoublons donc d'effort collectivement pour assurer cette pérennité.

Dans le même esprit, nous avons mis en place une formule de parrainage et cela semble déjà bien fonctionner, soyons toutes et tous sur le pont et nous réussirons. Le parrainage ne fonctionne que si on parle de notre amicale et je remercie ici Mairaines et Parrains déjà à l'œuvre et qui se reconnaîtront.

Voici les premiers retours.

Nous accueillons 26 nouveaux adhérents depuis 2022 et début 2023 –

Bienvenue à toutes et tous et merci.

Montant de la cotisation 2024

Lors de la dernière réunion du CA qui s'est tenue le 17 janvier, le conseil a voté à l'unanimité « la non augmentation de la cotisation pour 2024 »

Celle-ci est donc maintenue à 20€ et 30 €, notre trésorerie nous le permet encore et nous n'avons pas voulu rentrer dans le débat « du Tout augmente »...

Nous avons lancé la période de renouvellement des cotisations.

Un grand Merci à toutes et tous pour votre confiance et votre engagement renouvelés à l'amicale.

Nous avons perdu quelques adhérents – aux motifs : Maladie surtout et ou perte du conjoint ou simplement l'âge...

Par ailleurs, nombreux adhérents qui ne participent pas ou plus continuent à adhérer par soutien et solidarité, un grand merci à eux...ils reçoivent donc les infos régulièrement.

Aujourd'hui et après un recensement minutieux par l'équipe, nous arrivons à 189 Adhérents.

Réunion du conseil d'administration

En 2022, le CA s'est réuni 3 fois...

- **22 mars 2022 – la Boulie**
- **23 mai 2022 – Neauphle-le-vieux**
- **11 octobre 2022 – Neauphle-le-vieux**

Qu'avons-nous fait en 2022...

- **Le 22 mars - Assemblées O et E et naissance de ARLCL des Yvelines – Loto de l'union – 80 participants**
- **Le 03 mars – hôtel de la Marine -Paris – 25 participants**
- **Les 12 et 13 avril – ARRAS – 30 participants**
- **Du 21 au 25 juin –l'Allier – 34 participants**
- **Du 21 au 27 septembre – Le Tyrol – 50 participants**
- **Le 22 octobre – Crouttes sur Marne – 40 Participants**

Diverses informations

Fin décembre 2022, nous avons adressé une carte de vœux à l'ensemble de nos adhérents (par couple) soit 150 cartes, confectionné de photos des manifestations de l'année, le postage a été fait par LCL de St Germain.

En 2022, je vous ai adressé 6 Flashs avec différentes informations et nous n'avons pas rédigé d'Echos comme les années précédentes. Nous tentons pour 2023, une nouvelle formule. Le premier flash echo est paru en février 2023. A voir, avec le temps, son intérêt pour vous toutes et tous.

La moyenne d'âge de notre ARLCL des Yvelines était de 75 ans en 2022.

Nous aimerions développer le covoiturage, afin de faciliter les déplacements des uns et des autres ou des uns pour les autres. Nous aimerions mettre en place une organisation et toutes vos idées seront les bienvenues pour alimenter les débats en CA et trouver des solutions.

Les partenaires de voyages et de transports restent les mêmes et toute notre attention est portée sur la qualité des prestations et des moyens de transport et à un prix acceptable.

Ces derniers mois, nous sommes confrontés à une inflation vertigineuse des tarifs (même de groupe) à titre d'exemples, le voyage au Tyrol que nous avons fait en 2022 pour 995€ base 30 est aujourd'hui à 1400€ -le grand tour de Corse que nous faisons cette année était 300€ moins cher l'année dernière !

Avec les membres du CA chargés des séjours et sorties...Nous sommes mobilisés pour garder une certaine compétitivité et permettre à tous de participer – nous négocions en permanence tout en cherchant les meilleures destinations en France et en Europe.

Des questions se posent et feront débats cette année :

1. Faut-il baisser le niveau en qualité des prestations ? Formule hôtelière, villages vacances...
2. Faut-il éviter les prestataires et agences diverses ? et traiter en direct – j'ai des doutes –les prestataires ont des adresses et bénéficient quand même de bons tarifs.
3. Faut-il diminuer et adapter les durées de séjours ?
4. Faut-il réduire sur la qualité du transport ? exemple accès ou non aux sanitaires car tourisme et non grand tourisme. Je sais que déjà la question du transport se pose pour vous ?
5. Faut-il que l'on développe les voyages en train, en avion ? avis !
6. Le débat est ouvert et autant de sujets sur lesquels Mmes et Mrs et membres du CA nous allons devoir plancher et aussi répondre aux questions.
7. Et un peu d'espoir et d'optimisme obligent...pourquoi ne pas espérer un revirement de la situation, croisons les doigts.

VOTE ET QUITUS RAPPORT MORAL

Approbation et quitus à l'unanimité

ZOOM 2023 /2024

Point sur les manifestations 2023 et propositions 2024 avec lancement de la consultation.

Même si un sondage reste incertain, il a le mérite de donner une idée.

Les adhérents seront donc consultés sur leurs choix/préférences et sans engagement par via du site internet et papier pour nos amis non internet.

Communication site par Chantal Lefeuve

Chantal aborde les principes du site « nouvelle version » et de son utilisation. Mise en place prévue mi avril et en attendant, le site de St Germain continue d'être utilisé.

L'assistance remercie vivement Chantal pour son travail dans la mise en place de ce site et du suivi opéré.

Interventions de Fabien Reneiro et de Pierre HESKIA DE LCL.

Présentation du Groupe, de LCL et de la DR Yvelines par son directeur régional et son adjoint

Questions Diverses et CONCLUSION Denise PLANCHON et Patrick GUITTARD.

Aucune question, Patrick G et Denise P concluent cette matinée d'échanges constructifs.

Les membres du conseil d'administration se lèvent et saluent cette belle assemblée et ses participants.

L'assemblée est close à 12h15 et suivie de l'apéritif et du déjeuner.

Pendant le déjeuner et ensuite...Flavien musicien et accordéoniste animera la salle.

Le président Patrick GUITTARD

La secrétaire Karin LECREUX